Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260323-2026_02_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Josiane LELIEVRE ; Ingrid GARDE ; Laure JAMAIN ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Patricia TARNIER

Absents excusés : Séverine ANDRE pouvoir donné à Dominique MOTEL

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15

Délibération 2026.02.11

ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-1 et suivants,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 2,

Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Exemple de missions que pourrait avoir le 1er adjoint :

- Suppléant au bureau communautaire de la communauté de communes
- Référent de la commission travaux, urbanisme et voirie (PATA / éclairage public.
- Chargé de la « défense » et de « sécurité routière et incendie »
- Référent de la commission sécurité liée aux bâtiments communaux
- Chargé des affaires liées au patrimoine (Eglise etc.)
- Chargé des dossiers d'Etat-Civil (Mariages, pacs, parrainages...)
- Représentant au Conseil d'exploitation assainissement à VHBC
- Référent du Plan Communal de Sauvegarde
- Référent auprès du SMICTOM

Exemple de missions que pourrait avoir le 2ème adjoint :

- Chargé du personnel communal
- Chargé des affaires scolaires et périscolaires

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260323-2026_02_11-DE

- Chargé des dossiers d'Etat-Civil (Mariages, pacs, parrainages…)
- Représentant au Conseil d'école
- Référent auprès de l'Office des Sports et Jeunesse entre Aff et Vilaine
- Représentant à la commission cantine avec le restaurant central de Lassy
- En charge de faire visiter les locaux loués / effectuer ponctuellement des états des lieux
- Comité des œuvres sociales 35 (COS Breizh 35)
- Communication et animation
- Fêtes et cérémonies

Après un appel à candidature, deux listes se sont portées candidates.
Liste 1 : M. MOTEL Dominique et Mme GARDE Ingrid
Liste 2 : Mme SAUFFISSEAU Elodie et M. GASNIER Arnaud

Il est procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel ayant pris part au vote : 14
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages blancs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 13
Majorité absolue : 8

A obtenu :
Liste 1 : M. MOTEL Dominique et Mme GARDE Ingrid : 11 voix (onze voix)
Liste 2 : Mme SAUFFISSEAU Elodie et M. GASNIER Arnaud : 2 voix (deux voix)

La liste menée par M. MOTEL Dominique et Mme GARDE Ingrid, ayant obtenu la majorité absolue,
- M. MOTEL Dominique, a été proclamé 1er adjoint et a été immédiatement installé,
- M. GARDE Ingrid, a été proclamée 2ème adjointe, et a été immédiatement installée.

Lecture de la Charte de l'élu local

Pour extrait conforme, le 23/03/2026
Le Maire, José MERCIER

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL